



MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

Le **ministère de l'Europe et des Affaires étrangères** a deux grands objectifs :

- Concevoir et mener une politique extérieure tout en assurant la cohérence des relations internationales du pays ;
- Protéger et promouvoir les intérêts français à l'étranger.

Il a, d'autre part, la responsabilité de promulguer la paix, la solidarité, la sécurité et les droits de l'homme dans le monde. Il soutient également les entreprises françaises et sert à partager le savoir-faire français. Enfin, il favorise l'implantation des investissements étrangers en France, toujours dans l'optique d'une concertation avec les ministères concernés.

Le ministère et l'I2EN

L'I2EN a pour partenaire la DGE (direction générale des entreprises) qui élabore et met en œuvre les politiques publiques relatives à l'industrie, à l'économie numérique, au tourisme, au commerce, à l'artisanat et aux services. Ce partenariat a été créé en 2014 dans le but d'exporter les connaissances et les compétences françaises dans le domaine de l'industrie nucléaire à l'étranger. Il permet notamment d'optimiser la croissance des entreprises de la filière et développe leur compétitivité. Car, si la France hisse son offre de formations et de R&D sur les marchés internationaux, elle doit, si elle souhaite tenir tête aux concurrents (entre autres, asiatiques et américains) faire preuve d'innovation et développer des offres de plus en plus intégrées. Le partenariat dynamise ainsi la compétitivité, l'innovation, et le développement autant au niveau national qu'international.